

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sénart, le 04 décembre 2018

L'EPA Sénart retenu pour définir les conditions de faisabilité d'une opération d'aménagement en dehors de son périmètre

Pour la première fois, l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart se voit confier l'étude de définition des conditions de faisabilité d'une opération d'aménagement située en dehors du territoire de l'Opération d'Intérêt National. L'État, la Communauté d'Agglomération Melun-Val de Seine (CAMVS) et la commune de Dammarie-lès-Lys (77) le chargent d'une mission de préfiguration de l'aménagement du Quartier Saint-Louis, l'une des plus vastes friches industrielles d'Île-de-France.



L'EPA Sénart vient de signer un contrat de partenariat pour élaborer, sur une durée de 18 mois, un projet d'aménagement pour le Quartier Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys et valider sa faisabilité technique et politique. Cette coopération s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Intérêt National, signé en mars 2017, par l'État, le Conseil Départemental et la CAMVS.

L'EPA Sénart est chargé de proposer des réponses concrètes et un calendrier d'actions pour rendre faisable l'habitabilité sur cette friche industrielle et portuaire polluée située à l'Ouest de Melun. Le but est de pouvoir enclencher, dès que possible, une première phase opérationnelle de l'opération d'aménagement. Les solutions préconisées afin de valoriser ce site dégradé devront emporter l'adhésion des populations et susciter l'intérêt des professionnels de l'immobilier.

L'objectif est de régénérer le Quartier Saint-Louis, aujourd'hui fortement pollué et marqué par son passé industriel, pour en faire une destination mixte et attractive dans un cadre vert et agréable. Sur quelque 130 hectares, le site représente un potentiel quasi-unique de reconquête urbaine, sociale et économique aux portes du Grand Paris et au cœur de l'agglomération de Melun-Val de Seine.

« L'EPA Sénart est fier de participer à cette réflexion stratégique pour le compte d'une ville voisine de Sénart. Le sujet est ambitieux : il s'agit de redonner vie à une friche industrielle en bâtissant un consensus politique et technique sur la faisabilité d'un projet qui allie dimensions urbaine, économique, servicielle, technique et durable. Pour les équipes de l'EPA, la complexité de l'équation et le souhait des partenaires publics d'aborder rapidement la phase opérationnelle rendent le défi passionnant. » se réjouit **Aude DEBREIL, Directrice générale de l'EPA Sénart.**

Les solutions doivent répondre à 4 enjeux fondamentaux :

- désenclaver ce quartier situé entre la Seine, la RD 372 et les lignes du RER D, grâce au développement de transports en commun et de nouvelles formes de mobilité,

- concevoir un écosystème mixte (logements, équipements et services) et un pôle économique générateur d'emplois qui garantisse l'équilibre économique du projet,
- capitaliser sur deux kilomètres en bord de Seine et les vastes espaces verts naturels pour valoriser les atouts du site,
- prendre en compte les exigences du développement durable.

Un partenariat avec Sciences Po

Dans le cadre de cette mission, l'EPA Sénart, attaché à sa démarche pédagogique, a renouvelé un partenariat avec le cycle *Urbanisme* de l'école urbaine de Sciences Po. Une étude menée en workshop avec des étudiants en Master 2 sera livrée en juin 2019. L'étude visera à faciliter la mutation et l'acceptabilité du Quartier Saint-Louis en amont du futur projet et à déterminer les conditions d'une occupation temporaire du site sur le temps du projet.

À propos de l'Opération d'Intérêt National de Sénart

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 124 000 habitants, 5 700 entreprises et 41 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 1 000 logements.

À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique. Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contacts Presse :

EPA Sénart

01 64 10 15 15

Marylin HUTEAU • Marie de SOUSA

Direction du marketing et de la communication

Service de Presse :

Agence Treize Cent Treize

01 53 17 97 13

Alain N'DONG • Estelle ELKAIM

Presse_EPASenart@treizecenttreize.fr